



CHSCT du 03 Avril 2018

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Près de 40% des agents de la DGFIP étaient en grève le jeudi 22 mars 2018 (34,81 % dans le département du Pas-de-Calais).

Cette forte mobilisation dans notre administration illustre et confirme le sentiment de ras-le-bol des personnels face à l'abandon de nos missions, à la dégradation de la qualité du service public qui en découle, à la détérioration de leurs conditions de travail et leur lassitude de voir sans cesse remis en cause leurs droits et garanties.

Loin d'être isolés, les agents ne sont pas dupes et comprennent que si la DGFIP est clairement mise en danger par les politiques mises en place et déployées par leur directeur général, c'est qu'ils sont conscients d'être confrontés à des attaques faisant partie d'un contexte plus large. C'est pourquoi ils ont convergé avec l'ensemble des fonctionnaires et agents publics dans les manifestations organisées un peu partout en France à l'appel de 7 organisations syndicales de fonctionnaires.

Sourds aux revendications des agents, les membres du gouvernement continuent pourtant leur « fonctionnaire-bashing » en s'attaquant au statut et en accentuant leur politique de suppression d'emplois dans le cadre du programme CAP 2022. Le directeur général de la DGFIP déroule ce programme dans les restructurations qu'il met en œuvre.

Aujourd'hui 3 avril, commence à la SNCF un mouvement social sans précédent.

Non à l'ouverture à la concurrence, Non à la fin des statuts pour les nouveaux embauchés, Non à la fermeture de lignes... ce mouvement, nous le soutenons, car de son issue dépendra certes l'avenir de la SNCF, mais aussi et surtout l'avenir du Service Public, l'avenir de la DGFIP et de ses agents.

A l'ordre du jour de ce Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, la note ministérielle santé, sécurité et conditions de travail.

La politique de suppressions massives d'emplois, de restructurations serait néfaste à la vie des agents.

Il est nécessaire d'avoir les outils permettant d'analyser et de prévenir les conséquences sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents.

Ce n'est pas la CGT qui lance ce cri d'alarme mais nos ministres.

La solution existe et la CGT Finances Publiques l'a toujours affirmé, il faut cesser immédiatement les suppressions d'emplois et les restructurations, il faut créer des emplois à la hauteur des besoins...

Il faut **sauver** « l'agent de la fonction publique » avant qu'il ne soit trop tard !

Mais comment croire à l'autosatisfaction ou « mensonge » du Secrétariat Général, quant aux actions menées en 2017. Le taux de couverture médicale des agents des ministères économiques et financiers serait passé de 89% en janvier 2017 à 97% en novembre 2017 ?

Décidément, le département du Pas-de-Calais n'a pas de chance. Il ferait parti des 3% restant sans médecin de prévention ?

Mais de qui se moquent on ?

La CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais demande au secrétariat Général et au gouvernement de tenir leurs engagements, il en va de la santé morale et physique de leurs agents.

La CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais revendique la couverture médicale **immédiate** pour la DDFIP du Pas-de-Calais.

Les représentants de la CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais

Elisabeth PASTUCH
Titulaire

Séverine CAMUS
suppléante